



Annulation d'un compromis signé

Par **VEILLARDI**, le **24/02/2009** à **13:04**

bonjour, j'ai signé un compromis de vente pour la vente de mon appart, l'agent immo a sous estimé mon bien, il est venu un soir à 21h "beau parleur" je me suis laissé avoir parce qu'il savait que j'avais un besoin immédiat d'argent aujourd'hui j'ai des offres plus interessantes que puis je faire merci de votre réponse